

Ouverture au public

Lundi : 11 h 00 – 12 h 00 / 13 h 30 – 14 h 30

Mardi : 11 h 00 - 12 h 00 / 13 h 00 – 17 h 00

Mercredi : 8 h 30 – 11 h 30

Jeudi : 11 h 00 – 12 h 00 / 13 h 30 – 17 h 00

Vendredi : 11 h 00 – 12 h 00 / 13 h 00 – 16 h 30

Accueil sur RDV de 12 h 00 à 13 h 00 les mardis et les vendredis.

Temps collectifs

(Réservés aux assistant(e)s maternel(le)s de la ville d'Ambérieu-en-Bugey et aux enfants qu'ils accueillent).

Du lundi au vendredi (sauf mercredi) de 8 h 30 à 11 h 00

Ludothèque

Lundi de 16 h 15 à 18 h 15

LE RELAIS ASSISTANT.E.S MATERNEL.LE.S

"Les diablottins"


est situé dans le Pôle Petite Enfance

Rue du Clos Lebreton

01500 AMBERIEU EN BUGEY

Responsable :

Marie-Noëlle POYNTER

 04 74 38 59 73

 ram@mairie-amberieuenbugey.fr

www.ville-amberieuenbugey.fr



service communication – ville d'Ambérieu en Bugey 2019



RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S R.A.M « Les Diablottins »



- Informations
- Rencontres
- Médiation
- Animations
- Ecoute
- Echanges

Pour les parents et futurs parents

Le R.A.M vous propose un accueil individualisé avec ou sans rendez-vous pour :

VOUS INFORMER sur les modes d'accueil des jeunes enfants.

VOUS PROPOSER une liste d'assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s.

VOUS ACCOMPAGNER dans vos démarches administratives de parents employeurs et servir de médiateur dans la relation parent/assistant(e) maternel(le).

ECHANGER Avec la responsable du RAM, éducatrice de jeunes enfants, sur des questions relatives à l'éducation.

PARTICIPER à des soirées débats (santé, parentalité) et des animations (carnaval, fête d'été...).

Pour les enfants

Le RAM organise des temps collectifs pour partager des moments de jeux.

Ils permettent à votre enfant de :

- **RENCONTRER** d'autres enfants et de se préparer à la vie en collectivité.
- **DECOUVRIR** différentes activités pour favoriser son éveil (lecture, motricité, activités manuelles)



L'ENFANT au centre de la relation parents/assistant(e)s maternel(le)s

Pour les assistant(e)s maternel(le)s et les candidat(e)s à l'agrément.

Le RAM vous permet de :

- **RENCONTRER** d'autres assistant(e)s maternel(le)s pour échanger sur votre pratique professionnelle et partager vos expériences.
- **OFFRIR** un nouveau lieu de jeux aux enfants que vous accueillez.
- **OBTENIR** des renseignements sur votre statut, vos droits et devoirs.
- **TROUVER** une écoute et un soutien dans l'exercice quotidien de votre profession.
- **PROFESSIONNALISER** votre emploi en consultant de la documentation petite enfance, en participant à des réunions d'informations thématiques et en suivant des formations.
- **EMPRUNTER** des jeux et jouets à la ludothèque.